Département de l'Essonne
Arrondissement d'Evry
Canton Yerres-Brunoy

Nombre de membres composant
Le Conseil municipal 35
Membres en exercice 35
Présents à la séance 29

OBJET :

Avis du Conseil municipal sur l'adhésion au Syndicat mixte Orge Yvette Seine (SMOYS) des Communes de Paray-Vieille-Poste, d'Egly, de Longpont-sur Orge et de Montgeron

COMMUNE DE YERRES

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance ordinaire du 30 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux, le trente juin, le Conseil municipal de Yerres légalement convoqué le vingt-quatre juin deux mille vingt-deux, s'est assemblé salle de l'Orangerie de la Grange au Bois, sous la présidence de M. Olivier CLODONG, Maire.

Etaient présents :
M. Olivier CLODONG, Maire, Mme Nicole LAMOTH, M. Fabrice GAUDUFFE, Mme Gaëlle BOUGEROL, M. Gilles CARBONNET, Mme Jocelyne FALCONNIER, M. Didier LE COZ, Mme Laëtitia DOROT, M. Jean-Claude LE ROUX, Adjoints au Maire, Mme Vannina ETTORI, M. Nicolas DUPONT-AIGNAN, M. Alexandre DUMONT, M. Jean-Moïse VENEROSY, M. Jean-Paul REGEASSE, Mme Carole PELLISSON, M. Jean-François CARO, Mme Audrey WACQUIEZ-CORMONT, Mme Emilie SPONVILLE, M. Guy CLUZEL, Mme Victoire REFALO (présente à 19 h 56, à partir du point n° 10), M. Denis ADAM, Mme Vanessa MAZEAU, M. Cyril MERTENS, Mme Marie-Christine ROBILLARD, M. Rémy PETIT, M. Jérôme RITTLING, Mme Claire CHARANSONNET, M. Romain SARRASIN, M. Bernard TARKALI, Conseillers Municipaux.

Absents excusés et représentés :
Mme Danielle ROUSSEAU-NUSBAUM donne pouvoir à M. Fabrice GAUDUFFE
Mme Dominique RENONCIAT donne pouvoir à Mme Gaëlle BOUGEROL
Mme Anne-Laure GUIBERT donne pouvoir à Mme Jocelyne FALCONNIER
M. Gérard BOUTHIER donne pouvoir à M. Jean-Claude LE ROUX
M. Bernard NUSBAUM donne pouvoir à M. Didier LE COZ
Mme Victoire REFALO donne pouvoir à Mme Laëtitia DOROT, jusqu'au vote du point n° 9 inclus
Mme Fabienne GABBANELLI donne pouvoir à M. Jérôme RITTLING

Secrétaire de séance : M. Guy CLUZEL

Accusé de réception en préfecture
091-219106911-20220630-2022-06-321-DE
Date de télétransmission : 07/07/2022
Date de réception préfecture : 07/07/2022

YERRES

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2022

DELIBERATION N° 2022/06/321

OBJET : **Avis du Conseil municipal sur l'adhésion au Syndicat mixte Orge Yvette Seine (SMOYS) des Communes de Paray-Vieille-Poste, d'Egly, de Longpont-sur Orge et de Montgeron**

Le Conseil municipal,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.5211-20,

CONSIDERANT que, par délibérations n° 2022/19, 2022/20, 2022/22 et 2022/23 du 17 mai 2022, le Comité syndical du Syndicat mixte Orge Yvette Seine SMOYS a approuvé l'adhésion des Communes de Paray-Vieille-Poste, d'Egly, de Longpont-sur-Orge et de Montgeron au titre de la compétence relative aux Infrastructures de recharges pour véhicules électriques et hybrides rechargeables (IRVE),

CONSIDERANT que, conformément au Code général des collectivités territoriales, la Ville de Yerres, membre du SMOYS, est invitée à se prononcer sur ces nouvelles adhésions,

APRES en avoir délibéré,

A l'unanimité,

EMET un avis favorable aux adhésions au SMOYS, indiquées supra.

FAIT et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Conseiller départemental,

Olivier CLODONG

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu
de la réception en Préfecture le 07/07/2022
et de la publication le 04/07/2022
Le Maire,

Accusé de réception en préfecture
091-219106911-20220630-2022-06-321-DE
Date de télétransmission : 07/07/2022
Date de réception préfecture : 07/07/2022